



## SECONDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

### Gestion d'une Entreprise Hippique

LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE PRIVE  
SAINT ANTOINE - BOIS

#### Rentrée 2013

- Le recrutement pour l'entrée en seconde professionnelle Productions animales, hippique est national. Les élèves sont recrutés en tenant compte, entre autre, de leur motivation rapportée aux caractéristiques du diplôme et du niveau équivalent à la possession du galop 3 ou 4.

Une **demande préalable d'inscription** est à effectuer avant le :  
**16 MARS 2013**

**auprès du Lycée professionnel agricole privé temps plein  
Saint Antoine à BOIS (17)**

L'objectif est d'une part, d'assurer aux élèves et aux familles une **information** sur le secteur professionnel, il permet à l'élève de confirmer son choix d'orientation dans cette formation et d'autre part de permettre aux familles d'intégrer les contraintes liées à la section et de permettre aux équipes éducatives d'appréhender les motivations du candidat et sa connaissance des exigences du métier.

- **La demande préalable ne se substitue en aucun cas à la fiche « orientation après la 3<sup>ème</sup> »** pour laquelle vous recevrez des instructions ultérieurement. L'affectation définitive dans la section ne sera prononcée qu'après la tenue de la commission d'affectation du mois de juin.

Etant donné le nombre important de demandes par rapport au nombre de places dans ces sections, il est **fortement recommandé** de prévoir d'autres vœux sur la fiche « orientation après la 3<sup>ème</sup> ».

- **La commission d'affectation**, affecte tous les élèves quand le nombre de candidats est inférieur au nombre de places. Dans le cas contraire, l'étude du barème de l'élève et les résultats de l'entretien sont pris en compte pour classer les candidats. Ceux-ci peuvent alors être : Admis, en Liste Supplémentaire (numéro d'ordre), Refusés. L'entretien constitue alors un complément de l'avis du chef d'établissement.

**LA DECISION D'AFFECTION RELEVE DU DIRECTEUR REGIONAL DE  
L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET**



## DEMANDE PRÉALABLE D'INSCRIPTION À L'ENTRÉE EN

SECONDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

### Gestion d'une Entreprise Hippique

LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE PRIVE  
SAINT ANTOINE – BOIS

**Rentrée 2013**

NOM (en lettres capitales) : .....		Prénoms : .....	
Date de naissance : .....		G <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
NOM de la (des) personne (s) responsable (s) ( <i>père, mère, tuteur</i> ) :			
.....			
Adresse : .....			
.....			
Tél. : .....			
Établissement fréquenté en 2012-2013 : .....			
Demande déjà effectuée en 2012 : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Classe suivie : .....		Langue vivante 1 : .....	
		Langue vivante 2 : .....	
Titulaire du galop : <input type="checkbox"/>			
Régime demandé en cas d'admission :    Internat <input type="checkbox"/> Demi-pension <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/>			

**Aptitudes particulières demandées** : niveau équivalent du Galop 3 ou 4, résistance physique, habileté, patience, sens de l'observation, maîtrise de soi, sociabilité, organisation.

**Contre indications médicales** (à titre indicatif et sous réserve d'un avis médical circonstancié).  
Pas d'impotence des membres, même partielle. Pas de cardiopathie, asthme, faiblesse musculaire importante, taille et poids insuffisants, poids excessif. Certificat médical (+ vaccin BCG - DT polio).

À .....	le .....
Signature de l'élève,	Signature des parents ou du représentant légal

**Date limite de dépôt de la demande pour le 16 mars 2013**  
**au lycée Saint Antoine à Bois**